



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

## Conseil départemental

### **RAPPORT N° 20.24**

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU  
BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET  
FINANCIÈRES

Direction :

**DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU  
BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

**RAPPORT N° 20.24**

Mes chers Collègues,

Par le présent rapport, je sou mets au vote de l'Assemblée le projet de compte administratif pour l'exercice 2019 du budget annexe d'assainissement.

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses d'**exploitation** se sont élevées à 17,17 M€ pour 27,49 M€ de recettes, soit un solde d'exécution de la section d'exploitation en **excédent de 10,32 M€** ;
- les dépenses d'**investissement** ont été réalisées à hauteur de 42,47 M€, pour 60,32 M€ de recettes d'investissement. Le solde de la section d'investissement a donc dégagé un **excédent de 17,85 M€**.

Après une présentation des différentes dépenses et recettes de la section d'exploitation (I) et de la section d'investissement (II), l'affectation des résultats dégagés sera proposée (III).

## **I. SECTION D'EXPLOITATION**

### **A. DEPENSES**

En 2019, les dépenses se sont élevées à **17,17 M€** contre 17,81 M€ en 2018.

Les **dépenses réelles** d'exploitation ont été de **5,06 M€** contre 4,98 M€ en 2018.

Les principales dépenses 2019 de la section d'exploitation sont les suivantes :

- **3,54 M€** au titre des **charges de personnel** rattachées au service d'assainissement contre 3,63 M€ en 2018 ;
- 0,52 M€ au titre des charges à caractère général, contre 0,57 M€ en 2018 ;
- 0,78 M€ au titre des charges financières.

En matière de **dépenses d'ordre**, la dotation aux amortissements des immobilisations s'est élevée à **12,11 M€**. Cette inscription en dépenses se traduit par une recette équivalente en section d'investissement.

### **B. RECETTES**

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à **27,49 M€** contre 26,63 M€ en 2018.

Cette augmentation s'explique principalement par la progression des recettes liées à la redevance d'assainissement, les droits de raccordement au réseau départemental et les prestations de service.

Les deux principales recettes d'exploitation sont constituées de la redevance d'assainissement collectif et de la contribution des eaux pluviales versée par le budget général :

- **17,45 M€** ont été perçus en 2019 au titre de la **redevance d'assainissement** contre 15,46 M€ en 2018 ;
- **3,19 M€** ont été perçus au titre de la **contribution du budget général pour les eaux pluviales** prises en charge par le budget annexe pour les réseaux unitaires contre 3,22 M€ en 2018.

Les autres recettes comptabilisées sont les suivantes :

- 1,00 M€ au titre des droits de raccordement au réseau départemental contre 0,46 M€ en 2018 ;
- 1,45 M€ au titre des conventions d'occupation du domaine public non routier du réseau d'assainissement départemental pour le passage des réseaux de télécommunication contre 0,70 M€ en 2018 ;
- 0,18 M€ au titre des recettes du contrat de couverture SWAP contre 0,21 M€ en 2018 ;
- 0,05 M€ au titre de la prime AQUEX versée par l'AESN contre 0,19 M€ en 2018.

Enfin, **3,73 M€** ont été réalisés au titre des **recettes d'ordre**, correspondant à l'amortissement des subventions d'équipement reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région Île-de-France.

## C. SOLDE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2019 s'élève à **+ 10 318 163,64 €**.

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à **42,47 M€** en 2019 contre 42,06 M€ en 2018. Elles sont demeurées stables par rapport à 2018 avec la poursuite de la réalisation de travaux d'envergure pour **l'adaptation du réseau d'assainissement départemental aux projets de transports**.

#### 1. Le maintien du patrimoine d'assainissement

Les dépenses en matière de travaux d'extension et de **remplacement des réseaux** ont été réalisées pour montant de **7,23 M€**, contre 3,28 M€ en 2018.

Cette augmentation est due à la phase travaux de grands chantiers sur le réseau d'assainissement : les travaux de réhabilitation du collecteur boulevard de la République à La Garenne-Colombes et les travaux de réhabilitation du collecteur rue de l'Aigle à La Garenne-Colombes.

0,97 M€ ont été consacrés à la réalisation d'études de programmation des travaux d'assainissement (travaux neufs et réhabilitations) contre 1,05 M€ en 2018.

## 2. La prise en compte de l'impact des travaux de voirie et de transports

En matière de **travaux d'adaptation des réseaux aux projets de transports et de voirie**, **25,75 M€** de crédits ont été mobilisés en 2019, contre 31,38 M€ en 2018.

Ces dépenses se sont réparties de la manière suivante :

- 23,34 M€ ont été réalisés pour les travaux d'adaptation des ouvrages, de dévoiement et de réhabilitation effectués dans le cadre de l'opération du tramway T10 allant d'Antony à Clamart (contre 26,80 M€ en 2018) ;
- 0,81 M€ ont été réalisés pour les travaux de dévoiement d'un collecteur en lien avec le projet d'élargissement de la RD1 entre Clichy et Levallois (contre 2,04 M€ en 2018) ;
- 1,26 M€ ont été consacrés aux travaux sur les réseaux d'assainissement impactés par le projet du Grand Paris Express (contre 1,16 M€ en 2018) ;
- 0,15 M€ ont été consacrés aux travaux d'adaptation des ouvrages dans le cadre de l'opération du tramway T1, sur la portion Asnières-Colombes (contre 0,73 M€ en 2017).

## 3. La gestion automatisée

En 2019, **0,82 M€** ont été consacrés à l'amélioration et au développement de la métrologie au sein du **système de Gestion Automatisée par l'Informatique de l'Assainissement (GAIA)** contre 0,97 M€ en 2018.

## 4. Les opérations financières et comptables

**3,73 M€** ont été réalisés au titre de **l'amortissement des subventions d'équipement** reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région Île-de-France. Cette dépense a donné lieu à la réalisation d'une recette de fonctionnement du même montant

**3,36 M€** ont été consacrés aux **remboursements en capital des emprunts contractés**.

## B. RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées au total à **60,32 M€ en 2019**, contre 31,54 M€ en 2018.

Les **recettes réelles**, d'un montant de **47,52 M€**, se décomposent de la manière suivante :

- **23,37 M€** au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par une partie de **l'excédent cumulé de l'exercice 2018 de la section d'exploitation** (contre 16,59 M€ en 2018) ;
- **23,51 M€** au titre des **emprunts contractés** pour le financement des travaux (contre 0,19 M€ en 2018). Pour rappel, ces emprunts ont été conclus, d'une part, avec l'AESN pour un montant de **1,5 M€**, d'autre part, avec les banques Banque Postale et Caisse d'Epargne pour des montants respectifs de **4,0 M€** et de **18,0 M€** ;
- 0,64 M€ au titre des subventions versées par l'AESN et la Société du Grand Paris (contre 1,92 M€ en 2018).

Les **recettes au titre des opérations d'ordre** ont quant à elles représenté **12,80 M€ pour l'amortissement des immobilisations**.

### C. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

Le résultat réel de l'exercice 2019 pour la section d'investissement se traduit par un excédent de **17 850 969,73 €**.

### III. AFFECTATION DES RESULTATS

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de l'exercice 2019 :

#### Section d'exploitation

Dépenses de l'exercice 2019	17 169 635,27 €
Recettes de l'exercice 2019	27 487 798,91 €
Excédent/déficit reporté de l'exercice antérieur	-
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2019</b>	<b>10 318 163,64 €</b>

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2019 fait apparaître un excédent de 10,32 M€. En l'absence de reprise de résultat de l'exercice antérieur, l'excédent cumulé s'établit donc à **10,32 M€**.

#### Section d'investissement

Dépenses de l'exercice 2019	42 465 611,83 €
Recettes de l'exercice 2019 <i>dont compte de réserve 1068 (résultat de l'exercice 2018)</i>	60 316 581,56 € 23 365 973,97 €
Déficit reporté de l'exercice antérieur	-27 112 122,90 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2019</b>	<b>-9 261 153,17 €</b>

Le solde de la section d'investissement pour l'année 2019 dégage un excédent de 17,85 M€. Après la prise en compte du déficit de l'exercice antérieur (résultat de l'année 2018 de - 27,11 M€), le déficit cumulé s'établit à **-9,26 M€**.

L'affectation des résultats de l'exercice 2019 sera réalisée dans le cadre du budget supplémentaire 2020.

L'excédent dégagé par la section d'exploitation de 10 318 163,64 € sera affecté au compte de réserve 1068 de la section d'investissement, afin de couvrir le déficit constaté de 9 261 153,17 €, affecté au compte 001 de la section d'investissement, et d'obtenir un solde d'exécution positif de 1 057 010,47 €.

Ces résultats témoignent d'un pilotage très précis de l'exécution des dépenses et des recettes du budget annexe d'assainissement, avec une politique de levée d'emprunts avisée, permettant, d'une part, de prévenir toute surmobilisation, d'autre part, de contracter des emprunts (hors AESN) aux meilleures conditions de marché, comme l'a démontré le rapport sur l'exécution de la dette, présenté lors du dernier Conseil départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président du Conseil départemental**

**Signé**

**Georges Siffredi**